

Validation semestre

Par **Estelle_M**, le **29/05/2013** à **13:51**

Bonjour, voilà au 1er semestre j'ai eu 7 de moyenne (j'avoue je n'ai pas assez travaillé bref) je sais que si j'arrive à avoir 13 moyenne (ce qui va être très dur) je valide mon année. Je sais que je peux aussi passer en I2 avec un seul semestre de validé (ah oui je suis en I1). Mais j'aimerais savoir si jamais j'ai 9 de moyenne à mon 2nd semestre, automatiquement ça sera les rattrapages mais si avec mes notes de rattrapage j'arrive à finalement validé un seul semestre est-ce que je peux quand même passer en conditionnel ou c'est pas possible ? Et je voulais savoir si vous pensez que c'est possible de rattraper mon 1er semestre a 7 de moyenne sachant que j'ai vraiment eu des mauvaises notes: 0 en eco, 1,5 en histoire du 20 e siècle et 4,5 en droit constitutionnel, des personnes de mon amphi me disent que c'est largement rattrapable mais j'aimerais d'autres avis. Merci. :)

Par **Yn**, le **29/05/2013** à **15:17**

Pour les rattrapages, tout dépend de ta moyenne au second semestre. Les notes très basses, notamment en droit constitutionnel dont le coefficient est élevé, peuvent ou être rattrapées : si tu obtiens ne serait-ce que 8 ou 9/20, ta moyenne du S1 augmentera significativement.

Avec les deux semestres, tu peux éventuellement espérer compenser.

Le passage en conditionnel est à éviter absolument. Il s'agit d'un doublement qui ne dit pas son nom : tu perdras forcément une année, tu obtiendras ta licence en quatre ans.

Surtout, le passage en conditionnel détruit complètement la cohérence des enseignements : des étudiants sont amenés à étudier des matières plus avancées qui nécessitent des bases qu'ils n'ont pas, ce qui augmente encore les risques d'échec, de rattrapages, de doublement, etc.

Par **Estelle_M**, le **30/05/2013** à **11:54**

Merci pour la réponse, de toute façon je vais attendre les résultats de mon 2ème semestre. Après aux rattrapages, j'essaierais de remonter mes notes. Éventuellement, si je prends la conditionnelle ça sera seulement si j'ai deux matières maximum à rattrapé parce que je sais que plus c'est impossible. Mais déjà j'espère validé mon 2ème semestre je vais le reste en conséquence.

Par Yn, le 30/05/2013 à 17:17

Une seule matière ou cinq, le problème ne change pas : tu perdras, au final, une année.

Par Yn, le 31/05/2013 à 14:35

Je réexplique le système AJAC/chevauchement/conditionnel.

Mettons que X, étudiant lambda, est en L2. Il valide son S2, échoue au S3. Il est toutefois autorisé à poursuivre en AJAC ([s]AJ[/s]ourné Autorisé à Continuer).

L'année suivante, en L3, il va suivre le S5 comme tous les autres étudiants et devra repasser ensuite le S3 dans lequel il a été ajourné pendant que les autres poursuivront le S6 et valideront leur licence.

Admettons que le S3 et le S5 soient validés, notre étudiant X n'est toujours pas titulaire de son S6, il n'est pas titulaire d'une licence.

Le point problématique est là : l'année suivante (nous sommes donc à la quatrième), X ne pourra pas poursuivre en M1 (pas de chevauchement L3/M1 car une licence est nécessaire pour s'inscrire). Il aura donc un semestre blanc (septembre-décembre) pendant lequel il ne pourra passer aucun examen et devra attendre le semestre suivant (S6) pour espérer le valider.

Voici pour l'exposé du système. Plus grave encore, un étudiant qui ne valide pas un semestre est un étudiant qui ne répond pas aux attentes universitaires, c'est-à-dire qu'il n'a pas le niveau requis. N'oublions pas que le statut AJAC est déclaré après les rattrapages, c'est-à-dire que l'étudiant a eu la possibilité de rattraper une mauvaise note de la première session !

Cet étudiant a donc des lacunes. Il est considéré comme ajourné par l'université française.

La difficulté étant croissante, il est très peu probable que l'étudiant valide les semestres postérieurs. Autrement dit, si un étudiant éprouve des difficultés en L1 ou en L2, et qu'il est autorisé à continuer malgré sa défaillance, il est hautement improbable qu'il réussisse à rattraper le retard accumulé et réponde favorablement aux attentes de l'année suivante (même s'il réussissait, il perdrait malgré tout une année).

Il est ainsi fréquent que des étudiants soient AJAC [s]et[/s] ajournés l'année suivante : Ils perdent alors deux années (!!).

Bref, c'est un mauvais système à **éviter absolument**. Les grandes universités souhaitent d'ailleurs abolir ce statut, notamment Paris-1 où sa suppression est actuellement très discutée.

Par **maedroitlavie**, le **07/01/2015** à **23:55**

Coucou, je voulais savoir. Lorsque tu as passé l'examen, tu avais sur les matières à petit coefficient (par exemple économie) c'était sur tirage au sort de 2 matières sur 4 ? Si oui, comment as-tu réussi à avoir 7 de moyenne en ayant aucune note supérieure à 7 ? Tu as eu combien en civil ?

Par **Aslinea**, le **08/01/2015** à **09:12**

"0 en éco, 1,5 en histoire du 20^e siècle et 4,5 en droit constitutionnel, des personnes de mon amphi me disent que c'est largement rattrapable mais j'aimerais d'autres avis. "

Je ne veux pas vous démoraliser ni sembler prétentieuse. Mes professeurs, m'ont toujours dit qu'un premier semestre de L1 raté était quasiment irrattrapable.

1,5 en histoire du 20^{ème} siècle, je suis navrée de vous dire cela mais c'est un désastre. Comment faire du droit sans connaître l'Histoire récente dites vous bien que le 20^{ème} siècle c'était hier. Comment voulez vous suivre un cours de droit constitutionnel ou même de droit civil ou européen ou un cours de droit international en ayant 1,5.

Si j'ai réussi et si je suis capable de comprendre les enjeux juridiques et les enjeux de l'évolution juridique c'est bien parce que j'ai une culture générale qui vient m'éclairer.

Je ne vais faire aucun commentaire pour le 0 en économie.

Par **maedroitlavie**, le **08/01/2015** à **18:36**

en fait, ma question est, est-ce possible d'avoir 13 de moyenne au second semestre ? avec le système de compensation cela permettrait de valider mon année.

Par **Aslinea**, le **08/01/2015** à **19:52**

Pardon, Maedroitlavie mon message était destiné à Estelle. Oui théoriquement c'est possible d'avoir 13 de moyenne, mais il ne faut pas rêver c'est peu probable d'avoir 13 en ayant eu une mauvaise moyenne au premier semestre.

Par **maedroitlavie**, le **09/01/2015** à **11:36**

d'accord, je pense que je me suis beaucoup raté pour les petites matières même si j'ai tout donné pour les matières importantes (td et la matière coefficientée 3) et je pensais essayer de

viser les 13 de moyenne en allant au rattrapage aussi pour le premier semestre. Meme en bossant bcp c'est donc un reve d'avoir 13 de moyenne ? meme si les cours ne sont plus les memes ? :/

Par **Thelara**, le **09/01/2015** à **11:54**

Rien n'est impossible, j'ai aussi laissé le droit constitutionnel aux rattrapages mais je vise a obtenir un 12 ou 13 du civil.

Il faut etre courir apres les points supplementaires, c'est trop tard pour moi mais bon...Si ça peut t'aider.

Je me demande si ca c'est voit qu'on a validé aux rattrapages? Est-ce que c'est mauvais, est-ce qu'il vaut mieux redoubler?

Par **maedroitlavie**, le **09/01/2015** à **12:04**

pourquoi c'est trop tard? moi je sais que ma moyenne du premier semestre se situera certainement entre 5 et 7 de moyenne (les resultats ne sont qu'en février..) et je vise 13 pr le second semestre et ensuite jirai aux rattrapes du premier semestre. Je pense que rien n'est perdu pour toi si tu es ds le meme cas que moi. Tout donner pour le second semestre et voir ce que cela va donner et ensuite aller aux rattrapages. C'est peut etre illusoire ce que je dis, je ne suis qu'en L1 et mon adaptation au premier semestre a été misérable. On m'a fait changer d'orientation (pdt 2 semaines je suis allée dans une autre école) c'est pour cela que les petites matières je les aie raté d'ailleurs le retard de ces 2 semaines (peu avant les partiels) a été difficile à rattraper. Mais je pense qu'il ne faut rien lacher une fois qu'on est déterminé!

Par **Yn**, le **09/01/2015** à **12:12**

[citation] Meme en bossant bcp c'est donc un reve d'avoir 13 de moyenne ? meme si les cours ne sont plus les memes ? :/[/citation]

Il faut distinguer selon les universités, certaines sont moins exigeantes que d'autres, mais obtenir 13 de moyenne en L1 sur un semestre, c'est difficile, peu d'étudiants ont de telles notes. Surtout, si tu as obtenu 7 de moyenne au S1, il ne faut pas croire que "du travail" en plus va quasiment doubler ta moyenne. Si tu arrives déjà à obtenir 10 de moyenne au S2, ce serait encourageant.

Mais franchement, d'après mon expérience, tu pars d'assez loin.

Par **maedroitlavie**, le **09/01/2015** à **13:41**

ah d'accord! merci pour votre avis car cela se voit que vous avez de l'expérience. J'essaierai d'obtenir 10 voire plus, après il y aura le rattrapage on verra bien. En fait, je parle comme ça

car c'est arrivé à un ami, il a eu de grosses difficultés pr le premier semestre et ensuite il a essayé de les compenser. Après quand je parle d'avoir 13 je parle du second semestre pas la moyenne globale de l'année ^^

Par **Thelara**, le **09/01/2015** à **22:42**

Je ne crois pas que avoir des mauvaises notes veut dire qu'on n'est pas capable d'en obtenir des très bonnes. Motive-toi des meilleures notes surtout.

J'ai passé des concours en me répétant que si je n'arrive pas à répondre "cette question" je vais en faire les autres. Conditionner soi-même n'est pas une bonne habitude.

Après je laisse des matières par choix comme j'ai un problème de la langue. Après si je fais quelque chose je le fais d'une manière satisfaisante, avoir des bons résultats pour ce que je fais est plus important que de valider tous mais être juste au moyen. Mais c'est moi... Et ma narcissisme.

En tout cas 13 sur 20 ce n'est pas trop génial soyons honnête toute personne ayant un peu d'intelligence et de révision peut y arriver à la condition de travailler sérieusement.

Par **Aslinea**, le **09/01/2015** à **23:25**

"En tout cas 13 sur 20 ce n'est pas trop génial soyons honnête toute personne ayant un peu d'intelligence et de révision peut y arriver à la condition de travailler sérieusement."

Cela dépend des facs et de l'exigence. Dans ma fac seul entre 3 et 4% des étudiants ont plus de 13. Je fais partie de ces étudiants et certains de mes amis aussi, nous travaillons énormément et ce qui nous permet d'avoir de bons résultats c'est surtout que l'on comprend très vite les cours. De toute manière la L1 est l'année où l'on aborde les bases du droit et de la démarche juridique. Alors non, il n'est pas aisé de passer d'une note (Moyenne semestrielle) inférieure à la moyenne à 13.

Par **steeven2014**, le **10/01/2015** à **15:58**

[citation]Je réexplique le système AJAC/chevauchement/conditionnel.

Mettons que X, étudiant lambda, est en L2. Il valide son S2, échoue au S3. Il est toutefois autorisé à poursuivre en AJAC (AJourné Autorisé à Continuer).

L'année suivante, en L3, il va suivre le S5 comme tous les autres étudiants et devra repasser ensuite le S3 dans lequel il a été ajourné pendant que les autres poursuivront le S6 et valideront leur licence.

Admettons que le S3 et le S5 soient validés, notre étudiant X n'est toujours pas titulaire de son S6, il n'est pas titulaire d'une licence.

Le point problématique est là : l'année suivante (nous sommes donc à la quatrième), X ne

pourra pas poursuivre en M1 (pas de chevauchement L3/M1 car une licence est nécessaire pour s'inscrire). Il aura donc un semestre blanc (septembre-décembre) pendant lequel il ne pourra passer aucun examen et devra attendre le semestre suivant (S6) pour espérer le valider. [/citation]

Pourquoi ne validerait-il pas tous ses semestres du premier coup ? Il est fréquent que des étudiants AJAC n'aient pris de cartons que dans quelques mineures. Il est tout à fait possible de suivre 1 semestre et quelques cours en plus... Des étudiants travaillant dix heures par semaine le font, pourquoi pas un AJAC ? Quand bien même il aurait des majeures à repasser, pourquoi échouerait-il nécessairement ?

[citation]La difficulté étant croissante, il est très peu probable que l'étudiant valide les semestres postérieurs. Autrement dit, si un étudiant éprouve des difficultés en L1 ou en L2, et qu'il est autorisé à continuer malgré sa défaillance, il est hautement improbable qu'il réussisse à rattraper le retard accumulé et réponde favorablement aux attentes de l'année suivante (même s'il réussissait, il perdrait malgré tout une année). [/citation]

La difficulté n'est pas nécessairement croissante, du moins, je ne l'ai pas ressenti comme telle. Certaines matières ne se recoupent pas d'une année sur l'autre, en témoigne les différences de programmes entre les facultés ou encore les passerelles organisées entre deux filières différentes.

Peu de professeurs posent des questions nécessitant une maîtrise des notions des années précédentes. Notions que beaucoup d'étudiants admis ont oubliées ou, du moins, dont ils ne se souviennent pas clairement.

Donc, quand bien même un AJAC aurait mal assimilé les notions d'un semestre précédent, il serait beaucoup mieux loti niveau "acquis" (Peu d'acquis sont définitifs après 30 heures de cours.) qu'un étudiant pour lequel ces notions ne représentent "qu'un mauvais souvenir". Il suffirait d'organiser un examen surprise sur les notions de l'année dernière pour constater que les admis ne s'en sortiraient pas aussi "brillamment" que l'année passée. Il pourrait même y avoir de grosses surprises...

En outre, un AJAC peut très bien avoir validé ses majeures, avoir de bons résultats dans quelques mineurs, et s'être totalement ramassé dans d'autres matières par manque de sérieux ou autre. Le manque de sérieux sur un semestre ou une année ne garantit pas qu'un étudiant manquera de sérieux l'année suivante. Car si cet étudiant ne s'en est pas trop mal sorti dans d'autres matières, c'est qu'il a répondu aux exigences universitaires de celles-ci.

Justifier de la difficulté de l'année suivante pour contester le statut AJAC ne me paraît pas pertinent. Pas plus qu'invoquer les "lacunes" d'un AJAC qui passerait à 9.50 aux côtés d'un étudiant admis, "sauvé" par un 18 en langues (par exemple), à 10.5 à la première session (ce qui représente la moyenne de la majeure partie des étudiants).

[citation]Il est ainsi fréquent que des étudiants soient AJAC et ajournés l'année suivante : Ils perdent alors deux années (!!). [/citation]

Ca me laisse perplexe. Des stats peut-être ? Un profil des étudiants AJAC qui redoublent l'année suivante ?

[citation]Bref, c'est un mauvais système à éviter absolument. Les grandes universités

souhaitent d'ailleurs abolir ce statut, notamment Paris-1 où sa suppression est actuellement très discutée.[/citation]

C'est un argument d'autorité, les GRANDES universités ne sont pas forcément plus légitimes que les "petites". Je suis tout de même content de voir que la suppression de ce "statut discuté" ne fasse pas l'unanimité.

Par **Diez**, le **13/07/2015** à **08:49**

Bonjour, j'ai n'ai malheureusement pas validé mon 1er semestr 7.5
par contre mon 2 semestre à été validé à 11.5 en tous ma moyenne est de 9.5 et je suis donc ajourné
je me demande donc est ce possible de passer en L2 pour le 2nd semestre au suisje obliger d'attendre l'année d'après ?

Par **marianne76**, le **13/07/2015** à **12:20**

Bonjour
Vous voulez être AJAC si je comprends bien? Désormais le statut d'AJAC n'est plus automatique et doit être autorisé par le jury. Si rien n'est indiqué sur le PV c'est que le jury après en avoir délibéré ne l'a pas accepté .

Par **Licence 0**, le **28/04/2017** à **15:13**

Bonjour
je voulais savoir si c'était possible de valider son année aux rattrapages (L1 droit) merci .

Par **marianne76**, le **28/04/2017** à **15:15**

Bonjour
Evidemment

Par **Xdrv**, le **28/04/2017** à **15:38**

Bonjour "Licence 0"

Sachez que si le rattrapage ne permettait pas de potentiellement valider son année je ne vois pas à quoi il servirait ...

Par **marianne76**, le **28/04/2017** à **16:49**

Exactement

Par **Vivi**, le **12/07/2017** à **20:26**

Bonjour j'ai une question.mon fils vient d'avoir ses résultats de sa première année de droit à lille 2 et sommes très étonné du résultat.il vient de passer les rattrapages. il a eu 9.735 de moyenne au premier semestre et 10.666 au second et donc une note de 10.052 à l'année.et pourtant c'est noté qu'il est ajourné. Est ce normal ? Merci à tous pour une éventuelle réponse.

Par **LouisDD**, le **12/07/2017** à **20:38**

Salut

Perso dans ma fac ça n'aurait pas poser de problème, dans votre cas voyez ce qu'il en est pour une L2 en AJAC

A plus

Par **RachelC**, le **12/07/2017** à **21:11**

Bonjour,

Ça me semble vraiment bizarre qu'il soit ajourné s'il a 10 de moyenne en tout. Même concernant l'AJAC, normalement à 10 à l'année, cette dernière est validée, pas besoin d'AJAC.

Par **Vivi**, le **12/07/2017** à **22:03**

Merci pour vos réponses. Il est bien noté 9,735/20 AJ pour semestre 1 et 10,369/20 ADM pour semestre 2. Et donc LICENCE DEG DROIT 1A 10,052/20 AJ. C'est à rien n'y comprendre. Avec le système de compensation ça devrait bien équilibré et du fait de sa moyenne. Il devrait être admis. Nous sommes dépités. On n'en saura plus demain avec la fac. Mais on ne sait pas si on se réjouir ou pas.

Par **vongola**, le **12/07/2017** à **22:23**

Bonjour, j'espère pour vous que c'est une erreur de la fac, même si sa serait étonnant vue le temps qu'ils prennent pour corriger et rentrer les notes. Je suis moi-même passer aux rattrapages cette année pour ma L1 donc je comprend votre réaction.

Par **LouisDD**, le **12/07/2017** à **23:47**

Re

Je rejoins rachelC, normalement avec 10 de moyenne à l'année c'est bon. Mais je ne sai plus sur quel sujet il était question de note "éliminatoires " sur les grosse matières. T'aurait il eu des catastrophe dans les fondamentales ?

A plus

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/07/2017** à **08:07**

Bonjour

Je rejoins mes prédécesseurs, c'est très étrange. Tenez au courant lorsque vous aurez eu la réponse de la scolarité, car je serais curieux de connaître le fin mot de l'histoire.

Par **Vivi**, le **13/07/2017** à **09:53**

Bonjour à tous. Après renseignements pris directement avec la responsable à la fac. Mon fils fait parti des 9 élèves impactés par une erreur. Il est donc bien admis avec sa moyenne de 10,052. Nous sommes très soulagé. Merci encore à tous pour vos réponses et soutien

Par **LouisDD**, le **13/07/2017** à **10:28**

Salut

Enfin soulagés alors, courage à lui !
Bonne journée

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/07/2017** à **12:58**

Bonjour

Bonne nouvelle ! Je lui souhaite aussi bon courage pour la suite.

Par **Vivi**, le **13/07/2017** à **13:25**

Merci merci pour lui. Allez reste à bosser plus l'année prochaine.. Bon courage à tous et bonne vacances à vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/07/2017** à **13:35**

[citation] Allez reste à bosser plus l'année prochaine.. [/citation]

Je n'avais pas osé le dire [smile25]C'est très biens s'il en a conscience.
Qu'il n'hésite pas à venir sur le forum s'il rencontre des difficultés.

Par **Vivi**, le **13/07/2017** à **14:12**

Hahaha oui il est conscient qu'il passe de justesse. Il a raté son premier semestre du fait de manque de méthode. C'est amélioré au deuxième et a repris des points en rattrapage. Il va bosser plus encore sans attendre d'être au pied du mur. Et il va s'inscrire sur votre site pour un peu d'aide en cas de besoin. Merci c'est gentil de votre part en tout cas.

Par **RachelC**, le **13/07/2017** à **23:58**

Bonjour,

Je suis ravie d'apprendre cette bonne nouvelle ! Je me disais aussi que ça devait être une erreur. Bon courage pour votre fils et qu'il n'hésite pas à passer sur le forum !

Par **Spartaboom**, le **22/01/2019** à **10:53**

Bonjour, pardonnez moi de vous déranger mais alors voilà, je suis en L1 comme la plupart des étudiants sur ce site. J'ai validé mon s1 aux alentours de 15 de moyenne, 14.984 pour être exact. Ma question est:comment pourrais-je "grappiller" encore des points ? Certains professeurs disent qu'il faut un dossier très solide pour aller en Master. De nature extrêmement stressé, j'aimerais m'améliorer d'avantage.. Mon problème étant que je n'arrive pas à retenir mes cours sur longue période, autrement dit je connais l'intégralité de mon cours, cependant durant la période postpartiels j'ai tendance à "oublier" ce que je viens d'apprendre.. Comment remédier à cela afin que je puisse mettre toutes les chances de mon côté pour cette licence et qui je l'espère débouchera sur un Master ?

Merci de votre compréhension, pardonnez-moi les quelconques fautes, j'écris ça sur téléphone et entre deux activités.

Par **Camille**, le **22/01/2019** à **18:11**

Bonjour,

[citation] Mon problème étant que je n'arrive pas à retenir mes cours sur longue période, autrement dit je connais l'intégralité de mon cours, cependant durant la période postpartiels j'ai tendance à "oublier" ce que je viens d'apprendre.[/citation]

Bonne vieille méthode classique : nos anciens disaient qu'il fallait oublier six fois et réapprendre sept fois...

Ne pas hésiter à replonger dans des vieilles notions supposées connues à l'occasion de l'étude de nouvelles notions.

Accessoirement, à l'occasion d'une visite sur Légifrance, ne pas afficher le seul article souhaité mais afficher le paragraphe complet et en profiter pour se rafraîchir la mémoire en lisant ou relisant les autres articles associés.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/01/2019** à **09:26**

Bonjour

J'ajouterai que vous vous mettez un peu trop la pression. Si vous avez des moyennes proches de 15 durant toutes vos licences, vous n'aurez aucune difficulté à être pris en Master.

Toutefois, c'est toujours bien de vouloir se perfectionner. Je rejoins ce qu'a dit Camille. Il faut ouvrir vos cours pendant les vacances d'été et vous tenir informé de l'actualité juridique.

Par **Spartaboom**, le **23/01/2019** à **10:10**

Bonjour,

Je vais travailler sur mon anxiété, mais également sur la méthode, je relirais de temps en temps mes "anciens" cours. Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé !